vation et d'inspection des avions à long rayon d'action, des missiles balistiques et des forces terrestres; revue de certains facteurs à considérer dans la création d'un système intégré d'observation et d'inspection.

Le représentant de l'URSS s'est refusé à discuter ces communications. Il a présenté de son côté un projet de recommandation prévoyant l'engagement par les États de n'envoyer au-dessus des mers ou des territoires d'autres États aucun avion porteur d'engins atomiques ou à hydrogène. Il a présenté en outre une déclaration relative aux mesures à prendre pour prévenir les attaques par surprise; il prévoyait, non seulement certaines mesures de contrôle, mais en outre une réduction d'un tiers des forces étrangères maintenues en Europe et une promesse réciproque de ne garder en territoire allemand ni engins nucléaires ni fusées. Il a présenté avec ses collègues des projets techniques précis d'inspection terrestre et aérienne ainsi que d'autres mesures. Les experts occidentaux ont soutenu pour leur part que ces domaines sortaient du cadre de la conférence, car ils posaient de nombreuses et difficiles questions d'ordre politique dont la discussion relevait, non pas des experts techniques mais de niveaux supérieurs.

Les deux camps s'en sont tenus à cette opposition jusqu'à la fin de la session. Toutefois, ainsi que l'a exprimé le rapport final de la conférence (accepté de part et d'autre), les réunions ont aidé chaque côté à connaître les vues de l'autre. En suspendant la conférence, le 18 décembre, pour faire rapport à leurs gouvernements, les participants ont formulé le vœu que les discussions reprennent le plus tôt possible.

Le 10 janvier, le ministère des Affaires étrangères de l'Union soviétique a présenté aux cinq ambassades occidentales des notes proposant que la conférence soit convoquée de nouveau pour le 15 janvier et déclarant que la position de l'URSS n'avait pas changé. Les puissances occidentales ont répondu que les divergences de vues entre les deux camps avaient empêché toute discussion utile et qu'il en serait encore de même tant que les gouvernements ne se seraient pas mis d'accord. Elles ont donné aussi à entendre qu'elles étudiaient le compte rendu de la conférence, afin de voir s'il n'y aurait pas lieu d'élucider davantage l'objet précis de toutes discussions ultérieures, et qu'elles communiqueraient de nouveau avec l'Union soviétique.

NOMINATIONS, MUTATIONS ET DÉMISSIONS DANS LE SERVICE DIPLOMATIQUE DU CANADA

- Monsieur J.-L.-E. Couillard est nommé ambassadeur du Canada au Venezuela. Il est par pour Caracas le 8 décembre 1958.
- M. J. A. Millard, de l'administration centrale, est affecté le 9 décembre 1958, à l'ambassad du Canada à Tel-Aviv.
- M. R. P. Bower, ambassadeur du Canada au Venezuela, est nommé ambassadeur en Argentine Il a quitté Ottawa, où il exerçait des fonctions provisoires, pour Buenos-Aires le 12 décembre 1958
- M. R. A. D. Ford, ambassadeur du Canada en Colombie, est nommé ambassadeur en Yougo slavie. Il est parti pour Belgrade le 13 décembre 1958.
- M. C.-P. Hébert, qui cumulait les fonctions d'ambassadeur du Canada en Belgique et d'ministre au Luxembourg, a été nommé ambassadeur du Canada aux Pays-Bas. Il esparti pour La Haye le 14 décembre 1958.

M. J.-F

M. F. I l'ad

M. L. G M. G.

23 c M. T. I Del

M. G. C

M. S. D du M. J. H

II a M. M. I chir

M. G. M hau

M. J. R Lon

M. G. B. 1959 M. D. S.

> M. W. Gou

le 2

Bilaté

C**eylan** Accord Sigi

États-L

Echange sais

> Échange de

Antille Échang

rat per